2007-04235/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Communiqué conjoint

La ministre Line Beauchamp participe à l'inauguration de L'Anglicane de Lévis

Lévis, le 27 janvier 2004 - La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a participé aujourd'hui à l'inauguration de L'Anglicane de Lévis, qui a fait l'objet récemment de travaux d'agrandissement et de mise aux normes. Cet événement s'est déroulé en présence de la ministre déléguée à la Famille, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Lévis à l'Assemblée nationale, Mme Carole Théberge, du maire de Lévis, M. Jean Garon, et du député de Lévis-Chutes-de-la-Chaudière à la Chambre des communes, M. Christian Jobin.

« La croissance d'institutions majeures comme L'Anglicane enrichit le statut culturel de la ville de Lévis. L'Anglicane est maintenant une salle d'exception, qui offre au public comme aux artistes une acoustique remarquable et de très hauts standards de qualité quant à l'accueil des spectateurs et aux possibilités scéniques », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp.

Les travaux amorcés en juin 2002 avaient notamment pour but la mise aux normes de la salle de spectacles et l'ajout d'un nouveau bâtiment qui loge tous les services destinés aux artistes et à la clientèle. De l'équipement scénique spécialisé a également été acquis, ce qui permettra de mieux répondre aux besoins du public et des artistes. La nouvelle salle, qui compte maintenant 234 sièges, soit 59 de plus que l'ancienne salle, est la première salle de spectacles professionnelle dans la Chaudière-Appalaches.

Le ministère de la Culture et des Communications a versé une subvention de 1 747 300 $, en vertu de son programme Soutien aux équipements culturels, ce qui représente environ 50 % du coût total des travaux.

« Le Québec est riche d'artistes de haut niveau et la région de la Chaudière-Appalaches ne fait pas exception. Les créateurs d'ici et d'ailleurs pourront maintenant jouir d'une salle de spectacles digne de leur talent. Le public ne sera pas en reste puisqu'il profitera grandement de cette magnifique salle arborant un cachet tout à fait particulier », a affirmé Mme Théberge.

« Le gouvernement du Canada est fier de contribuer au rayonnement culturel de toute la région de la Chaudière-Appalaches en participant financièrement au projet de rénovation de L'Anglicane qui est un lieu de rencontres privilégié entre les créateurs et leur public », a indiqué M. Christian Jobin, député de Lévis-Chutes-de-la-Chaudière à la Chambre des communes, qui participait à l'événement au nom de l'honorable Hélène Chalifour Scherrer, ministre du Patrimoine canadien.

Diffusion culturelle de Lévis, un organisme sans but lucratif chargé de la programmation artistique, y présentera environ 70 spectacles annuellement. Ce diffuseur culturel, l'un des plus performants au Québec, est passé de diffuseur intermédiaire à diffuseur majeur au cours de l'année 2002-2003.

Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a tenu à souligner les contributions du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du ministère du Patrimoine du Canada, de même que du Conseil régional de concertation et de développement de la Chaudière-Appalaches, contributions sans lesquelles le projet n'aurait pu être mené à terme. « Ces apports financiers majeurs totalisent près de 3 millions de dollars. Ils démontrent la volonté politique de ces instances gouvernementales et régionales d'appuyer la Ville pour offrir cette salle exceptionnelle à l'ensemble de la population de Lévis et de la région, et je tiens à les en remercier », a déclaré M. Garon.

Par ailleurs, le public pourra contempler, à l'entrée principale du bâtiment, une sculpture en acier intitulée *L'Esprit du souffle*, réalisée par l'artiste René Taillefer. Cette œuvre, à l'image de ces grands arbres sculptés par les vents dominants, a été réalisée dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007